SKI CLUB LA ROCHETTE

Règlement de la Bourse aux skis

- **DÉPÔT DU MATÉRIEL :** **Vendredi 10 novembre 2023 de 18h à 20h**
  Samedi 11 novembre 2023 de 8h à 10h.

- **VENTE DU MATÉRIEL :** **Samedi 11 novembre 2023 de 10h à 18h**.

- **RESTITUTION DU MATÉRIEL :** **Samedi 11 novembre 2023 de 10h à 18h**.

MATERIEL ACCEPTE :

Skis alpins, skis de fond, snowboard, skis de randonnée, chaussures, bâtons, matériel de montagne, raquettes, textile montagne et ski.
Les équipements de sécurité (casque, corde, baudrier…) ne sont pas acceptés.

- **FORMALITÉS DE DÉPÔT :**

Présentation d'une pièce d'identité obligatoire.
Remise d'une fiche de dépôt.
Le ski club se réserve le droit de refuser du matériel non conforme ou présentant des défauts de sécurité.

- **FORMALITÉS DE VENTE**

Le prix de vente est fixé par le vendeur en accord avec les bénévoles du ski club.
Le prix de la dépose est fixé à 1€ par article dont le prix de vente est supérieur à 5€.

- **VENTE DU MATÉRIEL**

Le matériel est vendu en l'état (le ski club La Rochette ne pourra être tenu responsable d'un défaut ou vice caché),
Le matériel n'est ni repris ni échangé.
Une commission de 10% au profit du ski club La Rochette par article vendu.
Le paiement se fait uniquement par chèque ou espèce.

- **RETRAIT DU MATÉRIEL**

le retrait du matériel s'effectue le **samedi 11novembre entre 18 et 20h.**
Le règlement du matériel vendu se fait aux mêmes horaires par chèque, sur présentation de la fiche de dépôt.
Tout matériel et argent non repris le samedi 25 novembre après 20h restera la propriété du ski club.

SKI CLUB LA ROCHETTE
rue du 11 novembre 1918
73110 La Rochette

contact@skiclublarochette.com